

Résolution sur l'Érythrée, en particulier les cas d'Abune Antonios et Dawit Isaak

2017/2755(RSP) - 06/07/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'Érythrée, en particulier les cas d'Abune Antonios et Dawit Isaak.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Les députés rappellent que la situation des droits de l'homme en Érythrée compte parmi les pires au monde.

Ils précisent à cet égard que Dawit Isaak, un citoyen érythréen et suédois, a été arrêté le 23 septembre 2001 après que le gouvernement de l'Érythrée a déclaré illégaux les médias privés. La dernière fois qu'il a pu donner signe de vie remonte à 2005 et aujourd'hui, son incarcération est devenue un symbole international de la lutte pour la liberté de la presse en Érythrée.

Ils indiquent également qu'Abune Antonios, le patriarche de l'Église orthodoxe érythréenne, la plus grande communauté religieuse du pays, se trouve en détention depuis 2007 pour avoir refusé d'excommunier 3.000 paroissiens qui s'opposaient au gouvernement.

De manière générale, les députés demandent au gouvernement érythréen de mettre un terme à la détention d'opposants, de journalistes, de dirigeants religieux et de civils innocents et exigent la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers d'opinion en Érythrée, notamment Dawit Isaak et Abune Antonios.

Ils réclament un procès équitable pour les accusés et l'abolition de la torture et des autres traitements dégradants, tels que les restrictions en aliments, en eau et en soins médicaux.

Financements de l'UE à l'Erythrée : les députés rappellent que le partenariat de l'Union européenne avec l'Érythrée est régi par l'accord de Cotonou. Ils invitent par conséquent l'Union à fixer les conditions d'octroi de son aide, notamment **en exigeant du gouvernement érythréen qu'il respecte les obligations internationales en matière de droits de l'homme** et qu'il libère les prisonniers politiques avant l'octroi de toute nouvelle aide de l'Union à l'Érythrée. Ils dénoncent la reprise des aides importantes accordées par l'Union à l'Érythrée et notamment l'adoption du programme indicatif national pour l'Érythrée s'élevant à 200 millions EUR et appellent la Commission de réexaminer ses dispositifs de contrôle avec le Parlement européen et à s'assurer que **les fonds alloués ne vont pas au gouvernement érythréen**, mais sont utilisés uniquement et en toute transparence pour couvrir les besoins de la population érythréenne en matière de développement, de démocratie, de droits de l'homme, de gouvernance et de sécurité.

Parallèlement, le Parlement invite le gouvernement de ce pays à instaurer la liberté de circulation et à cesser de **prélever l'impôt de la diaspora sur les revenus des Érythréens vivant à l'étranger**. Il invite également le gouvernement érythréen à renoncer à l'utilisation de ses citoyens à des fins de travail forcé et à ne plus autoriser les entreprises étrangères à utiliser les appelés contre rémunération.

Réfugiés érythréens : les députés indiquent qu'en 2016, les Érythréens fuyant leur pays représentaient le 4^{ème} contingent de personnes risquant leur vie pour se rendre en Europe (après les Syriens, les Irakiens et les Afghans). Ainsi, plus de 400.000 Érythréens, soit 9% de la population totale, ont fui le pays et quelque 5.000 Érythréens quittent le pays chaque mois.

De manière générale, les députés invitent les États membres à ne pas renvoyer les Érythréens demandant asile en Europe.

Ils réaffirment sa vive inquiétude face aux conditions climatiques dévastatrices qui touchent actuellement la Corne de l'Afrique, dont l'Érythrée, et au risque grave de crise alimentaire et humanitaire qu'elles entraînent.

Enfin, ils condamnent la politique du gouvernement érythréen consistant à révoquer arbitrairement la citoyenneté.